Octobre 2014 - N° 30

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

Performances : les voyants économiques au vert

Nexttel, le 3ème opérateur de la téléphonie mobile est opérationnel

Le Turc Eren Holdings va construire une cimenterie de 600 000 tonnes

IL Y A DU SERVICE DANS L'AIR

La valeur n'attend pas le nombre des années. 2 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez sereins, voyagez Camair-co.

Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.

www.camair-co.cm

Camair-Co
L'étoile du Cameroun

Yasmine Bahri-Domon,
directrice de la publication

On s'était dit rendez-vous dans 1 an

Au lendemain du 9ème forum Ema Invest, qui a eu lieu à Genève les 3 et 4 octobre 2013, dont l'hôte d'honneur était le Cameroun, un comité de suivi a été mis en place, avec l'accord de S. Excellence le président Paul Biya, visant à évaluer l'état d'avancement et de concrétisation des contacts de partenariats nés du conclave précédent de Genève, mais aussi à s'assurer du bon déroulement des relations entre les entrepreneurs suisses, les acteurs économiques et les autorités locales.

Du 24 au 27 septembre derniers, des investisseurs privés suisses ont séjourné au Cameroun. Ils ont découvert ou redécouvert ce pays au potentiel économique riche et en friche. Ils ont fait des rencontres fructueuses avec des partenaires camerounais dans un dialogue concret *B2B*, direct, franc et prospectif. Au cours dudit voyage d'affaires, les investisseurs privés venus de Suisse ont pu échanger avec les autorités camerounaises, et ont pareillement manifesté le désir de s'impliquer pour le développement de secteurs d'activité comme le génie civil, la banque, la finance, les équipements portuaires, l'éclairage ou encore la sécurité judiciaire. De son côté, le Cameroun, qui est un pays stable et aux institutions républicaines fortes, est un bon risque d'investissements grâce aux bonnes fiches de son économie : un taux d'endettement faible, l'existence de ressources humaines de qualité, la stabilité politique et sociale du pays, en sus du riche potentiel de matières premières sur les plans agricole, minier et énergétique. Les investisseurs suisses s'en sont rendu compte, et nombreux sont ceux qui nous donnent raison d'avoir parié sur le Cameroun. Des MoU sont en cours de signature, et un avenir prometteur se dessine entre la Suisse et le Cameroun. La qualité suisse était bien à la rencontre du dynamisme camerounais.

Au début du mois de septembre, une délégation turque fut aussi accueillie en grande pompe, et nous ne comptons plus le nombre de délégations de ce pays présentes en terre camerounaise. Des signaux forts sont envoyés ! Ils sont nombreux à miser sur le Cameroun. Reste aux instances camerounaises à mettre en valeur et à faire connaître les projets en manque de financements, à parfaire le climat de facilitation des procédures, choses promises par les pouvoirs publics camerounais et les responsables de l'Agence de promotion des investisseurs, pour plus d'investissements à l'avenir.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
6, rue du Léman
1201 Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON
Rédaction
Beaugas-Orain DJOYUM, Ayissi LE BEAU,
Mamadou CISSÉ, Muriel EDJO,
Brice R. MBODIAM.

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
regiepub@investiraucameroun.com
Au Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne
Distribution Cameroun
Albert MASSIMB
almassimb@yahoo.fr
Tel : 00 237 94 66 94 59 ou
00 237 77 75 13 98

Gratuit – Ne peut être vendu
info@investiraucameroun.com - www.investiraucameroun.com

AU SOMMAIRE

06 • Casting

08 • Financements : la confiance des bailleurs de fonds et du marché des capitaux

09 • Le Cameroun accède au guichet de la BIRD et bénéficie d'une première ligne de crédit

10 • Une note à B/B avec perspectives stables sur 12 mois chez Standard & Poor's

10 • Le pays vient d'accéder au statut de pays à financements mixtes de la BAD

11 • Le FMI satisfait de la gestion de l'endettement par l'Etat

11 • L'endettement croîtra de 6% en 2014, pour culminer à 38% du PIB en 2019

12 • Des titres publics pour 570 milliards FCFA souscrits par les investisseurs en trois ans

14 • « *Il faut parler avec les Suisses et leur dire que le Cameroun est un bon risque* »

16 • « *Des équipements d'exposition ultramodernes seront inaugurés à Promote 2014* »

19 • Au Cameroun, « *2014 pourrait se solder par des performances meilleures que prévu* »

19 • 13 entreprises vont investir 180 milliards FCFA grâce aux mesures incitatives

19 • La BID finance l'électrification rurale à hauteur de 16,9 milliards FCFA

20 • Les échanges commerciaux Inde-Cameroun estimés à 250 milliards FCFA

20 • Le commerce avec la Turquie en hausse à 86,5 milliards FCFA

20 • Près de 150 entreprises de travail et de placement des travailleurs hors-la-loi

21 • Baisse de la production cacaoyère de 9% au cours de la campagne 2013-2014

21 • Le Cameroun vise la transformation de 70 000 tonnes de cacao grâce à Barry Callebaut

22 • L'Interprofession avicole met en vente 100 000 poussins pour préparer les fêtes de fin d'année

22 • 500 tonnes de poissons seront produites par an grâce au barrage de Mékin

23 • Nexttel lance ses activités, avec des tarifs plus élevés qu'Orange et MTN

23 • Le DG d'Eneo compte sur « *le web et le mobile pour améliorer l'interactivité avec les clients* »

24 • Orange Cameroun prime trois jeunes porteurs de projets TIC intégrant ses solutions API

24 • La numérotation téléphonique passera à neuf chiffres en novembre 2014

24 • L'Etat camerounais rétrocède le câble sous-marin WACS à l'opérateur public Camtel

25 • Le Cameroun retient la SCB pour arranger un emprunt obligataire de 150 milliards FCFA

25 • Le Gabon vend aux investisseurs camerounais son emprunt obligataire

26 • La Marocaine Wafa Assurance crée sa filiale camerounaise

26 • « *La situation à la Sonara ne peut pas mettre à mal le secteur bancaire camerounais* »

27 • L'électricien camerounais AES Sonel rebaptisé Eneo suite à son rachat par Actis

27 • Bowleven Plc proroge à fin octobre l'amodiation dans Etinde à Lukoil et NewAge

28 • Rio Tinto, EDF et la SFI recherchent cinq experts pour la centrale de Nachtigal

28 • Globeleq crée une filiale locale pour gérer les centrales de Kribi et Dibamba

28 • L'exploitation des centrales de Kribi et Dibamba a rapporté 14,2 milliards FCFA en 2013

29 • Un consortium brésilien lorgne sur le marché du transport urbain

29 • Cinq mois de ventes aux enchères pour décongestionner le port de Douala

29 • La Guinée équatoriale suspend les vols de sa compagnie aérienne vers le Cameroun

30 • La société turque Eren Holdings construira une cimenterie au Cameroun

30 • La Britannique IMIC prend officiellement possession du projet de fer de Nkout

31 • Le milliardaire russe Bogolyubov injecte 18 milliards FCFA dans le projet de fer de Mbalam

31 • 1 milliard FCFA pour combattre le trafic de l'or produit au Cameroun en 2014

31 • Les opérateurs miniers chinois créent une association pour défendre leurs intérêts

32 • Le Cameroun est le « *4ème marché de Diageo dans le monde* », selon le président Afrique du groupe

32 • Pamol contribuera au peuplement de la péninsule de Bakassi en créant 5000 emplois

33 • La CDC invitée à diversifier ses produits pour rétablir son équilibre financier

33 • 18 entreprises camerounaises installées en Chine, selon le vice-ministre chinois Liu Yuting

34 • Samuel Foyou : le nouveau magnat des affaires au Cameroun

CASTING

JEAN-DAVID BILÉ

Jean-David Bilé, l'ancien directeur général d'AES Sonel (devenu Eneo Cameroon SA), l'entreprise concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun, a accepté la proposition du fonds d'investissement britannique Actis – qui a racheté AES Sonel et ses filiales Kribi Power Development Corporation (KPDC) et Dibamba Power Development Corporation (DPDC) – de présider la holding camerounaise (Cameroon Power holding), qui gérera les intérêts d'Actis dans le pays.
Cet ingénieur centralien, qui a passé 36 ans à AES Sonel et a présidé aux destinées de cette entreprise durant dix ans, assurera désormais les fonctions de mandataire officiel au Cameroun du fonds d'investissement Actis, qui a repris 100% des actifs de l'Américain AES Corp dans le secteur énergétique dans le pays.

PAUL KAMMOGNE FOKAM

La banque à capitaux camerounais Afriland First Bank, fondée par Paul Kammogne Fokam, a rendu public un communiqué annonçant le lancement d'un concours d'architecture en vue de la construction (un bâtiment de type R+6 avec deux sous-sols) de l'extension de son immeuble siège à Yaoundé, la capitale du Cameroun. La compétition, apprend-on, est ouverte uniquement aux architectes camerounais régulièrement inscrits au tableau de l'Ordre, exercice 2014.
Les lauréats empocheront la somme de 7,5 millions de francs CFA, dont 4,5 millions pour le premier prix, puis deux et un million(s), respectivement, pour les second et troisième prix. Les pièces dudit concours pouvaient être retirées auprès de la banque jusqu'au 22 août 2014, tandis que la date limite de recevabilité des projets architecturaux était fixée au 23 septembre 2014.

KARL TORIOLA

Le directeur général de MTN Cameroon, Karl Toriola, a annoncé au cours d'un déjeuner de presse le 21 août 2014 à Douala que l'activité quotidienne de cette entreprise, leader de la téléphonie mobile dans le pays, « *emploie 200 000 jeunes* ». Et « *son impact confirme chaque jour MTN comme un acteur essentiel de l'économie nationale, qui accompagne le développement des PME locales et valorise les compétences camerounaises* », a-t-il précisé.
En effet, en plus de ses propres employés, cet opérateur des télécoms emploie un réseau constitué de centaines de milliers de jeunes Camerounais, généralement mis à disposition par des PME sous-traitantes et autres partenaires commerciaux pour la distribution ou la promotion permanente ou ponctuelle de ses produits.

PHILÉMON YANG

Ça y est ! Après plusieurs années de complaintes, les notaires, avocats et autres employés des professions libérales peuvent désormais bénéficier des prestations de la sécurité sociale au Cameroun. De même, les acteurs du secteur informel, dans lequel évoluent officiellement plus de 51% des opérateurs de l'économie camerounaise, peuvent désormais profiter des prestations de la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS), le bras séculier de l'Etat en la matière.
C'est la révolution qu'apporte un décret signé le 13 août 2014 par le Premier ministre camerounais Philémon Yang, lequel texte fixe « *les conditions et modalités de prise en charge des assurés volontaires au régime d'assurance pension de vieillesse, d'invalidité et de décès* ».

CHARLES BOTO'O À NGON

En 2015, les opérateurs de la filière distribution du gaz domestique qui continueront à ignorer les normes régissant cette activité au Cameroun vont subir l'assaut des équipes de contrôle, a-t-on appris le 1er septembre 2014 à Yaoundé au cours d'une rencontre d'information et de sensibilisation entre le DG de l'Agence des normes et de la qualité (ANOR), Charles Boto'o à Ngon, et les opérateurs du secteur de la distribution du gaz domestique.
Le DG de l'ANOR a principalement insisté sur le strict respect des quantités réglementairement commercialisées, qui sont de plus en plus réduites du fait du siphonage devenu l'activité favorite de plusieurs distributeurs de gaz domestique mus par l'appât du gain, ainsi que de l'âge et de la configuration technique des bouteilles, qui devraient normalement éloigner les consommateurs de tout danger.

GERÉMI SOREL NJITAP

La société civile immobilière GNF, appartenant à l'ancien international de football camerounais Géremi Sorel Njitap Fotso, est parmi les treize premières entreprises nationales et internationales ayant signé le 9 septembre 2014 à Yaoundé des conventions d'investissement avec l'Etat du Cameroun, dans le cadre de l'implémentation de la Loi du 18 avril 2013 portant incitations à l'investissement privé dans le pays.
Une loi qui accorde d'importantes exonérations allant de cinq à dix ans aux entreprises, que l'ancien défenseur des Lions indomptables, l'équipe nationale de football du Cameroun, considère comme une « *belle opportunité pour faciliter les investissements dans le pays* », mais aussi comme une « *belle occasion pour (sa) reconversion* » après une brillante carrière de footballeur.

Financements : la confiance des bailleurs de fonds et du marché des capitaux

Depuis son accession à l'indépendance en janvier 1960, le Cameroun n'a presque jamais été épargné par le sort au plan économique. En effet, à peine le pays avait-il entamé la consolidation de sa souveraineté, dans un contexte marqué par des violences politiques dans certaines parties du territoire, qu'une crise économique sévère est venue, dès la fin des années 80, saper les premiers efforts de développement du pays. Cette crise économique aura pour malheur d'obliger le Cameroun à recourir, à partir du début des années 90, et ceci de manière quasi incontrôlée, aux financements des bailleurs de fonds internationaux. Résultat des courses : du fait d'un endettement abyssal – qui va finalement avoisiner les 5000 milliards de francs CFA –, tous les efforts économiques de l'Etat camerounais ne contribueront qu'au remboursement de la dette du pays, jusqu'à l'avènement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE).

Mis en place par le Fonds monétaire international (FMI) afin de desserrer l'étau de la dette autour des pays en voie de développement – situation qui annihile tout effort de développement des Etats concernés –, l'initiative PPTE consiste en une remise de la dette due par lesdits Etats. Après son admission à ce programme rigoureux du FMI (point de décision) en l'an 2000, le Cameroun trébuchera une première fois en 2004, avant d'être finalement déclaré admis à cet examen de certaines performances économiques en avril 2006.

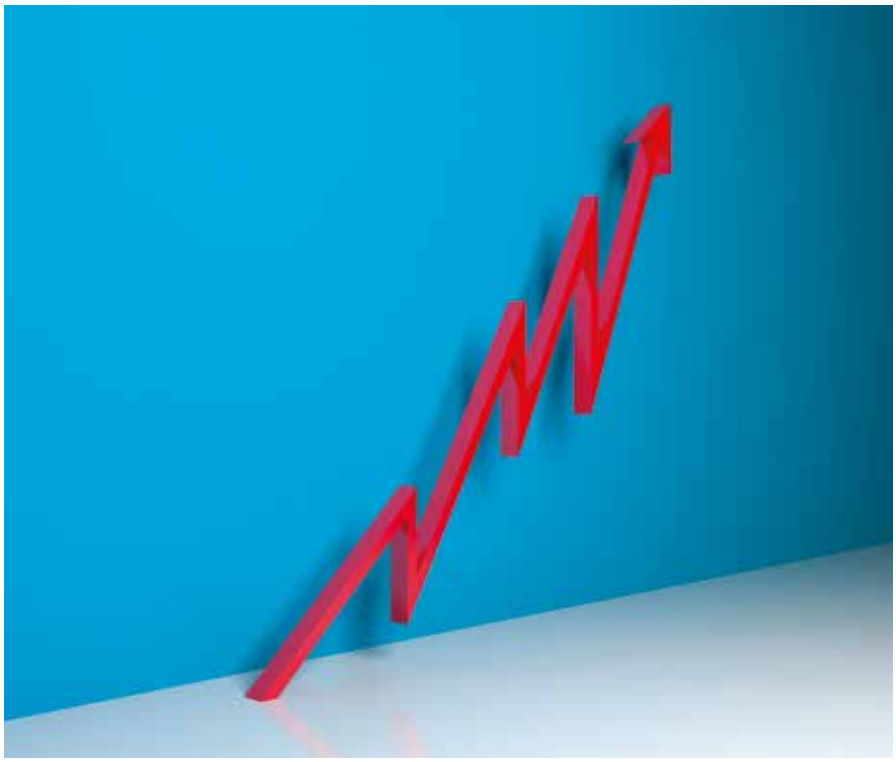

Depuis son accession à l'indépendance en janvier 1960, le Cameroun n'a presque jamais été épargné par le sort au plan économique.

Cerise sur le gâteau : en plus d'une remise substantielle de sa dette, pour un montant total d'environ 1500 milliards de francs CFA, le pays obtient la plus grosse enveloppe du Contrat désendettement développement (C2D), initiative bilatérale du gouvernement français greffée à l'Initiative PPTE visant à annuler la dette envers ce pays développé. Depuis lors, les signaux de l'économie camerounaise, débarrassée de l'étreinte de la dette multilatérale et bercée par un ambitieux programme de développement contenu dans le Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), sont au vert. En témoignent sa notation souveraine par l'agence Standard & Poor's, ses performances sur le marché des capitaux, ses rapports de plus en plus renforcés avec les institutions financières internationales, ses indicateurs de performance par rapport aux standards de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, dont il est l'un des moteurs, sans oublier sa stabilité. Autant de sujets exposés et explicités dans le présent dossier.

Brice R. Mbodiam

Le Cameroun accède au guichet de la BIRD et bénéficie d'une première ligne de crédit

Dans un communiqué rendu public en avril dernier, le ministre camerounais de l'Economie Emmanuel Nganou Djoumessi a annoncé l'éligibilité du Cameroun aux financements de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

« *A l'issue d'une réunion du comité de crédit de la BIRD, le Cameroun vient d'être déclaré éligible aux ressources* » de cet autre guichet du groupe de la Banque mondiale, a annoncé le ministre. Selon ce membre du gouvernement, cette éligibilité de l'Etat du Cameroun aux financements de la BIRD « *vient confirmer la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques* ». C'est le second guichet de financement du groupe de la Banque mondiale qui s'ouvre ainsi à l'Etat camerounais, après le guichet IDA (Association internationale de développement). A la seule différence que les crédits IDA sont octroyés à des taux concessionnels (généralement inférieurs à 1%), tandis que les crédits de la BIRD sont non concessionnels, mais sont également remboursables sur le long terme.

Dans tous ses derniers rapports sur l'économie camerounaise, le FMI a toujours attiré l'attention du Cameroun sur l'abondance des prêts à des taux non concessionnels dans le portefeuille d'endettement de l'Etat, avec notamment le recours au marché des capitaux depuis fin 2010. En réaction à ces observations du FMI, le gouvernement a toujours expliqué son recours à ce type de financements, en lieu et place des prêts concessionnels, par le dessein de maîtriser son endettement, et surtout de profiter de la flexibilité des conditionnalités qu'offre le marché des capitaux. Par ailleurs, l'Etat camerounais se prévaut actuellement d'un ratio endettement-PIB qui culmine à 20% seulement, alors que la norme admise dans la zone Cemac est de 70%. Ce qui témoigne de la soutenabilité de l'endettement du Cameroun, et lui laisse encore une marge de manœuvre très importante pour contracter de nouvelles dettes.

Selon le ministre de l'Economie Emmanuel Nganou Djoumessi, cette éligibilité de l'Etat du Cameroun aux financements de la BIRD « *vient confirmer la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques* ».

360 MILLIARDS FCFA SUPPLÉMENTAIRES

C'est certainement fort de cette soutenabilité de sa dette, ainsi que de la solidité de ses fondamentaux macroéconomiques, qu'immédiatement après son admission aux financements de la BIRD le Cameroun a bénéficié de l'ouverture d'une ligne de crédit d'un montant de 180 millions de dollars (près de 90 milliards de francs CFA) par an, sur la période 2014-2017, a-t-on appris lors de la visite, en juillet dernier au Cameroun, du vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, le Sénégalais Makhtar Diop.

Au total, sur une période de quatre ans, ce guichet du groupe de la Banque mondiale mettra à la disposition du Cameroun une enveloppe totale de 360 milliards de francs CFA. « *Cela permettra d'augmenter le volume de ressources disponibles à travers les institutions de la Banque mondiale, mais aussi de commencer à voir comment certains projets à caractère commercial pourraient être financés avec des ressources de la BIRD, et utiliser de plus en plus des ressources à caractère don pour des investissements dans le social qui ont un rendement commercial moins marqué que certains autres types de projets* », a indiqué Makthar Diop lors de son séjour au Cameroun. Actuellement, la Banque mondiale dispose d'un portefeuille de 23 projets actifs au Cameroun, pour une enveloppe globale estimée par cette institution de Bretton Woods à plus de 500 milliards de francs CFA.

Brice R. Mbodiam

Une note à B/B avec perspectives stables sur 12 mois chez Standard & Poor's

L'agence de notation Standard and Poor's (S&P) a annoncé, le 2 mai 2014, avoir confirmé la note à long terme et à court terme de l'Etat camerounais en devises étrangères et en monnaie locale à « B/B », avec perspectives stables. « *Les notes reflètent notre vision de la faiblesse des institutions et de la gouvernance au Cameroun, un faible revenu par habitant, et d'importants besoins de financements externes* », précise S&P dans un communiqué.

Côté points positifs, l'agence cite notamment le faible niveau de la dette publique du Cameroun depuis que le pays a bénéficié d'un allégement de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE, ainsi que son adhésion à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac). S&P rappelle que le déficit public du Cameroun a atteint 3,9% du PIB en 2013, et s'attend à ce que ce déficit atteigne 4% en 2014, avant de diminuer progressivement pour se situer à 3,5% en 2017.

L'agence prévoit, d'autre part, une croissance du PIB de l'ordre de 3% en moyenne par an entre 2014 et 2017, notamment grâce à la hausse de l'investissement public, à un rebond de la production pétrolière et à une hausse de la production du gaz, qui, selon la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), s'est établie à 4343,4 millions de pieds cubes sur les quatre premiers mois de l'année 2014, contre 93,4 millions de pieds cubes pour la même période en 2013.

Le pays vient d'accéder au statut de pays à financements mixtes de la BAD

Le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, a annoncé en juillet dernier l'admission du Cameroun au statut de pays à financements mixtes de la Banque africaine de développement (BAD). Ce statut permet désormais au pays, apprend-on, de continuer à bénéficier des prêts à taux concessionnels du Fonds africain de développement (FAD), filiale de la BAD, mais aussi d'accéder directement au guichet souverain de cette institution financière régionale.

« *Ce statut traduit la reconnaissance du groupe de la BAD pour les efforts entrepris par le pays* », analyse Racine Kane, le représentant-résident de la BAD au Cameroun. « *La BAD nous a permis d'accéder au régime de pays mixte. Ce n'est pas parce que nous l'avons demandé. C'est en raison de l'appréciation rigoureuse que les évaluateurs de la BAD ont fait de notre économie. Cette appréciation a établi la solidité de nos critères macroéconomiques. Elle a montré que nous avons un endettement faible et que nos ressources (naturelles) sont en cours d'exploitation. Et conséquemment, nous sommes un pays dont l'économie émerge* », se réjouit le ministre Nganou Djoumessi.

Officiellement, depuis 1972, la BAD a décaissé en faveur du Cameroun la somme de 990 milliards de francs CFA pour le financement de 91 projets. Pour le seul mois de juillet 2014, révèle le ministre de l'Economie, une enveloppe de 255 milliards de francs CFA était mise à disposition par la BAD. « *Les ressources sont disponibles. Nous demandons au secteur privé d'en tirer aussi avantage* », a poursuivi Emmanuel Nganou Djoumessi. En effet, sur les 21 projets actuellement en cours de financement au Cameroun par la BAD, seulement 23% le sont dans le secteur privé, pourtant unanimement reconnu comme principal moteur de la croissance économique.

Le FMI satisfait de la gestion de l'endettement par l'Etat

Dans son rapport sur les Perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne en 2013, le Fonds monétaire international (FMI) indique que le niveau d'endettement de l'Etat du Cameroun est passé de 51,6% du produit intérieur brut (PIB) en 2006, date de l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) par le Cameroun, à seulement 14,9% du PIB en 2012 et à 18% en 2013. Cette performance vaut au Cameroun, sur douze pays africains notés par cette institution de Bretton Woods, la note de 3,7 en matière de gestion de l'endettement public, sachant que, précise le FMI, « *la note 1 correspond à faible, tandis que la note 6 correspond à très élevé* ». Par ailleurs, le FMI conclut que, eu égard à cette gestion plutôt bonne de son endettement vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux,

l'Etat camerounais ne risque pas, pour l'instant, de se retrouver dans une situation de surendettement, comme ce fut le cas avant 2000, date à laquelle le pays a atteint le point de décision pour l'accès à l'initiative PPTE, programme de remise de la dette multilatérale conclu avec succès en avril 2006, après un premier échec en 2004.

L'endettement croîtra de 6% en 2014, pour culminer à 38% du PIB en 2019

Dans un communiqué rendu public au terme de sa dernière mission au Cameroun, le 8 mai 2014, le Fonds monétaire international (FMI) annonce que le ratio endettement-PIB du pays atteindra 24% à fin 2014, contre 18% seulement en 2013, soit une augmentation de 6%. L'augmentation de cet indicateur, explique cette institution financière internationale, « *tient largement à de récents emprunts non concessionnels* ».

A en croire la même source, à l'horizon 2019, cette affection des pouvoirs publics camerounais pour un endettement non concessionnel portera le ratio endettement-PIB du pays à 38%, soit une augmentation de 14% en cinq ans. Aussi, l'institution de Bretton Woods suggère-t-elle aux autorités gouvernementales camerounaises « *de concevoir une stratégie globale d'endettement et d'assurer un suivi de sa mise en œuvre, y compris les conséquences que pourraient avoir pour le service de la dette les plans d'expansion de l'investissement public ; et les répercussions en matière de responsabilité financière émanant des nouveaux partenariats publics-privés* ».

Au demeurant, ces prévisions du FMI apparaissent plutôt reluisantes au regard des critères de convergence de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), un regroupement de six pays de l'Afrique centrale dont le Cameroun est le leader en tous points. En effet, dans cet espace communautaire, il est admis qu'un Etat soit endetté jusqu'à hauteur de 70% de son PIB. Selon l'analyse du Fonds monétaire international, en 2019, le Cameroun ne sera qu'à un peu plus de la moitié de ce plafond communautaire.

Des titres publics pour 570 milliards FCFA souscrits par les investisseurs en trois ans

Depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006, la signature de l'Etat du Cameroun est redevenue rassurante. Après les financements réalisés avec succès au moyen des émissions de titres publics sur le marché des capitaux, l'Etat du Cameroun envisage un emprunt obligataire à l'international.

L'Etat du Cameroun a bouclé le 23 décembre 2013 son second emprunt obligataire à la Douala Stock Exchange (DSX), la bourse des valeurs mobilières du pays, avec une cagnotte de 80 milliards de francs CFA. Soit 30 milliards FCFA de plus par rapport au montant initialement sollicité (50 milliards FCFA). Afin de ne pas annuler l'enthousiasme des investisseurs autour de cet appel public à l'épargne, le ministre des Finances, Alamine Ousmane Mey, et l'arrangeur de cette opération, la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun), filiale locale de la Marocaine Attijariwafa, ont demandé et obtenu de la Commission des marchés financiers (CMF) « *l'autorisation d'exercer l'option de surallocation contenue dans la note d'information relative à cette émission* ». Ce qui signifie que le régulateur du marché financier camerounais a donné son quitus pour que l'Etat du Cameroun encaisse également les 30 milliards de francs CFA supplémentaires servis par les investisseurs. Mathématiquement, ce nouvel emprunt, dont le taux de sursouscription atteint 50%, aura obtenu de bien meilleurs résultats que celui de 200 milliards de francs CFA lancé en 2010, qui avait permis de ne mobiliser que 203 milliards de francs CFA au total.

En plus de la notation financière de Standard & Poor's plutôt encourageante pour les investisseurs détenteurs de capitaux, le Cameroun bénéficie actuellement d'un ratio endettement-PIB des plus intéressants.

CARTON PLEIN SUR LE MARCHÉ DES TITRES DE LA BEAC

Mais avant de repartir à la Douala Stock Exchange en décembre 2013, l'Etat du Cameroun a émis, tout au long de l'année, des bons et obligations du Trésor pour un montant d'environ 130 milliards de francs CFA sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Une dizaine d'opérations de mobilisation de fonds toutes couronnées de succès, à l'exception de l'émission de bons du Trésor du 18 décembre 2013 (souscrite à 85%) et des deux émissions d'obligations du Trésor du mois de septembre 2013 (souscrites à 75% seulement).

Calculette en main, depuis le lancement du marché des titres publics de la BEAC, que l'Etat du Cameroun a inauguré fin 2011, le Trésor public camerounais, qui est d'ailleurs le principal animateur de ce marché avec l'Etat gabonais, a levé un total de 290 milliards de francs CFA à fin décembre 2013.

En plus des 280 milliards de francs CFA mobilisés en décembre 2010 et décembre 2013 à la Douala Stock Exchange, les émissions de titres publics sur le marché des capitaux ont déjà procuré à l'Etat du Cameroun des financements d'un mon-

tant total d'environ 570 milliards de francs CFA en trois ans.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

Une performance rendue possible grâce à la signature de l'Etat du Cameroun, qui est redevenue rassurante depuis l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en avril 2006, avec son corollaire d'annulations de dettes. En effet, grâce au succès remporté dans ce programme rigoureux auquel le FMI soumet certains pays africains lourdement endettés, le Cameroun peut, par exemple, être noté « BB » avec « *des perspectives stables sur les douze prochains mois* », ainsi que l'a encore indiqué l'agence de notation Standard & Poor's. Mais en plus de cette notation financière plutôt encourageante pour les investisseurs détenteurs de capitaux, le Cameroun, souligne-t-on aussi bien à la BEAC qu'au Ministère des finances, bénéficie actuellement d'un ratio endettement-PIB des plus intéressants.

VERS UNE ÉMISSION OBLIGATAIRE À L'INTERNATIONAL

C'est certainement fort de ces indicateurs, mais surtout de la maîtrise de plus en plus affinée du marché des capitaux – sur lequel le Trésor public camerounais n'est opérationnel que depuis bientôt quatre ans –, que l'Etat du Cameroun ambitionne de tenter des émissions de titres publics au-delà des frontières nationale et sous-régionale. En effet, le ministre délégué auprès du ministre des Finances, Pierre Titi, a annoncé en octobre 2013 lors du Forum EMA Invest à Genève que l'Etat du Cameroun pourrait bientôt expérimenter un emprunt obligataire à l'international, avec le concours des financiers de la place de Genève.

Le Trésor public camerounais franchira-t-il le cap d'une émission obligataire à l'international ?

Pareille opération permettrait aux pouvoirs publics camerounais de monter d'un cran dans leur objectif de diversification des sources de financement du budget national. Cependant, selon les experts, une émission obligataire à l'international est encore plus complexe qu'un appel public à l'épargne lancé à la DSX, ou encore qu'une émission de bons du Trésor sur le marché de la BEAC. Toutefois, soutiennent ces mêmes experts, une opération de ce type, pour un pays comme le Cameroun, ne semble à priori pas impossible à réaliser.

De ce point de vue, les Eurobonds d'un montant total de 400 millions de dollars (environ 200 milliards de francs CFA) émis par le Rwanda en 2013 ont par exemple été souscrits à 400%. Fort de cet exemple, des besoins en financements de plus en plus nombreux, mais surtout de l'expérience acquise sur le marché des capitaux depuis bientôt quatre ans maintenant, le Trésor public camerounais franchira-t-il le cap d'une émission obligataire à l'international ?

Brice R. Mbodiam

60 MILLIARDS COLLECTÉS À UN TAUX DE SOUSCRIPTION MOYEN DE 307% AU 1ER SEMESTRE 2014

Entre janvier et juin 2014, l'Etat du Cameroun a levé 60 milliards de francs CFA sur le marché des titres publics de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), selon les chiffres révélés par la Direction générale du trésor du Ministère des finances. Dans le même temps, 437 millions de francs CFA d'intérêts ont été payés aux investisseurs.

Esquissant une évaluation à mi-parcours de ces émissions de titres publics, Léonard Kobou, le chef de la Division de la trésorerie dans ce département ministériel, fait remarquer qu'au terme de ces opérations, le Trésor public camerounais « *affiche un taux de souscription moyen de 307%* ». C'est-à-dire que, précise-t-il, à chaque émission, « *nous avons reçu des offres de souscriptions correspondant à trois fois la demande* ».

Cette ruée vers les titres publics camerounais a permis de réduire le taux de rémunération des investisseurs (au grand bonheur du Trésor public), lequel taux est passé, apprend-on, à 1,38% au deuxième trimestre 2014, contre 2,3% au premier trimestre. Au total, ce sont 280 milliards de francs CFA que l'Etat camerounais compte lever sur le marché des capitaux au cours de l'exercice budgétaire 2014.

« Il faut parler avec les Suisses et leur dire que le Cameroun est un bon risque »

En compagnie de la présidente d'Ema Invest, Yasmine Bahri-Dohmon, l'ambassadeur du Cameroun en Suisse, SE Léonard H. Bindzi, par ailleurs président du comité de suivi du 9ème forum Ema Invest, tenu en octobre 2013 en Suisse, a accompagné une douzaine d'entreprises suisses au Cameroun du 24 au 27 septembre 2014. Il explique les contours de cette visite et dévoile les actions de son ambassade pour la promotion de la destination Cameroun.

Investir au Cameroun : Comment appréciez-vous le bilan de la visite que les entreprises suisses ont effectué au Cameroun du 24 au 27 septembre derniers, un an après le forum Ema Invest ?
Léonard H. Bindzi : Le bilan de la visite des entreprises suisses au Cameroun est très positif. Les rendez-vous sollicités auprès des responsables camerounais au niveau gouvernemental, avec les chefs de département ministériel, ont été obtenus et ont eu lieu pour la plupart. Ainsi que plusieurs rencontres *B2B* entre entrepreneurs suisses et chefs d'entreprise camerounais. Cela a permis à nos partenaires de s'informer sur la réalité camerounaise. Maintenant, nous attendons l'aboutissement de toutes ces démarches pour pouvoir dire que cela baigne entre la Suisse et le Cameroun.
Réussir à faire venir les entreprises suisses au Cameroun, c'est déjà une bonne chose. Pour moi, c'est un point très positif quand on connaît le peuple suisse. Ce ne sont pas des gens très portés à venir au sud du Sahara pour faire des affaires. Le volume des affaires entre la Suisse et le continent africain est de 2%. Et sur ces 2%, l'Afrique du Sud accapare 1,9%. Chercher à s'installer dans notre pays constitue déjà un point positif.

IC : Comment le comité de suivi du 9ème forum Ema Invest que vous présidez a-t-il travaillé pour effectuer cette visite au Cameroun ?
LHB : Après le forum Ema Invest tenu en octobre 2013 à Genève, nous avons reçu instruction d'assurer le suivi des contacts qui ont été noués à l'occasion du forum. Nous avons dans un premier temps recontacté tous ceux qui avaient participé au forum Ema Invest, et par la suite ceux qui ont répondu favorablement à notre appel. Nous leur avons expliqué notre intention d'organiser un voyage d'affaires au Cameroun. Ce sont ceux qui ont répondu favorablement qui ont effectué le déplacement de Yaoundé. Cela a été précédé par une réunion d'information le 7 septembre dernier à l'hôtel des Berges, à Genève. Au cours de cette réunion, nous avons expliqué à ces investisseurs le souhait du Cameroun d'accueillir les entreprises suisses.

IC : Combien d'entreprises suisses ont finalement accepté de venir prospecter au Cameroun ?
LHB : Une douzaine d'entreprises suisses ont accepté de venir prospecter au Cameroun. Vous savez, chez les Bétis on dit que le commencement de la danse ne fait pas transpirer. Donc, ce premier pas devrait être suivi par d'autres pas. Il ne tient qu'au gouvernement, à travers son ambassade, d'accentuer la sensibilisation afin que d'autres entreprises puissent s'intéresser à investir au Cameroun. La Suisse a beaucoup de choses que nous n'avons pas encore au Cameroun. Ces choses-là, il faut

« Réussir à faire venir les entreprises suisses au Cameroun, c'est déjà une bonne chose. »

aller les chercher, il faut parler avec les Suisses et leur dire que le Cameroun est un bon risque.

IC : La qualité du chocolat suisse par exemple est reconnue dans le monde entier. Mais les Suisses ne cultivent pas le cacao que l'on retrouve bien au Cameroun dans des zones de production dédiée. Expliquez-vous souvent à ces chocolateries suisses l'importance d'installer des usines de fabrication de chocolat au Cameroun, en quelque sorte la qualité suisse à la rencontre du dynamisme camerounais ?
LHB : Il faut savoir que les Suisses achètent pour l'essentiel leur cacao sur le marché international. A Rotterdam ou à Amsterdam. Je pense que très peu achètent directement aux producteurs africains. J'ai eu à visiter quelques chocolateries en Suisse, et c'est ce qu'ils m'ont expliqué. C'est le job des entrepreneurs camerounais d'approcher les entreprises suisses du secteur de la chocolaterie et de leur proposer des joint-ventures. L'ambassadeur n'étant pas homme d'affaires, je ne peux pas répondre de manière pointue à votre question.

IC : Etant basé en Suisse, quelles sont les autres actions que vous menez afin d'inciter les Suisses à venir investir au Cameroun ?
LHB : L'ambassade participe à des forums économiques qui sont organisés par des cabinets de consultants ou d'autres entreprises du même genre. A l'ambassade, nous avons un point focal de l'Agence de promotion des investissements qui est disposé à expliquer aux investisseurs les méandres de l'économie camerounaise et ce que nous avons comme avantages à présenter. Et aussi, l'ambassade dispose d'un site Internet avec des liens sur un certain nombre de sites web des structures et institutions de l'Etat.

IC : A combien évalue-t-on le nombre de Camerounais installés en Suisse à ce jour ?
LHB : Les chiffres oscillent entre 4200 et 4500 Camerounais installés en Suisse. Etant entendu que parmi ceux-ci, il y a des personnes irrégulières.

« C'est le job des entrepreneurs camerounais d'approcher les entreprises suisses du secteur de la chocolaterie et de leur proposer des joint-ventures », estime l'ambassadeur du Cameroun en Suisse.

IC : L'on dénombre combien de Camerounais en situation irrégulière en Suisse ?
LHB : Les chiffres officiels parlent de 100 à 150 personnes irrégulières. Vous savez, quand on est dans cette situation, on ne vient pas le déclarer à l'ambassade. On n'a pas de chiffres précis, mais on sait par l'Office fédéral de la circulation qu'il y a des gens qui n'ont pas leurs papiers et qui vivent clandestinement.

IC : Dans quels secteurs d'activités exercent le plus souvent les Camerounais résidant en Suisse ?
LHB : Vous retrouvez parmi ces Camerounais aussi bien des médecins, des ingénieurs, des ouvriers dans divers secteurs, des experts de la manutention, que des auxiliaires de santé. Beaucoup sont des auxiliaires de vie qui travaillent dans des homes, c'est-à-dire l'assistance aux personnes âgées.

Propos recueillis par
Beaugas-Orain Djoyum

« Des équipements d'exposition ultramodernes seront inaugurés à Promote 2014 »

En prélude au prochain Salon international de l'entreprise, Promote 2014, qui se tiendra du 6 au 10 décembre prochains au Palais des Congrès de Yaoundé, Pierre Zumbach, le président de la fondation Interprogress, organisateur de l'événement, fait le point sur les préparatifs.

Investir au Cameroun : Promote 2011, c'était 1205 exposants dont 840 du Cameroun et 365 provenant de 30 pays différents. La date limite des inscriptions à Promote 2014 était fixée au 31 août dernier. A cette date-là, quel bilan faites-vous en termes d'inscription des exposants par rapport à l'édition précédente ?

Pierre Zumbach : On devrait avoir un nombre d'exposants camerounais et étrangers identique à 2011, sinon plus grand. A la clôture des inscriptions le 31 août dernier, nous avons ouvert une liste d'attente, qui continue d'enregistrer un nombre grandissant de demandes de participation. Nous étudions actuellement avec notre partenaire, le Palais des Congrès, la possibilité d'une extension du site de départ pour accueillir ces entreprises. Mais tout rentrera dans l'ordre pour la prochaine édition dans deux ans au lieu de trois, ce qui est largement demandé.

Il faut savoir que nos mandants officiels demandent qu'une bonne moitié des espaces soit réservée aux exposants camerounais, et ensuite à ceux venant de l'étranger. Cette exigence est très fondée, car ainsi Promote présente, avec toutes les filières représentées, un échantillon de l'économie nationale, ouverte aux investissements, aux partenariats multiformes, avec tout d'abord l'Afrique centrale, puis le continent, et ensuite toutes les provenances, venant d'une trentaine de pays avec

« A la clôture des inscriptions, le 31 août dernier, a été ouverte une liste d'attente qui continue d'enregistrer un nombre grandissant de demandes de participation. » (Photo Promote 2011)

plusieurs pavillons nationaux : la Turquie, la France, les USA, la RSA, la Belgique, l'Italie, le Congo Brazza, la Tunisie, etc.

IC : Combien d'organisations intermédiaires sous-régionales d'Afrique centrale sont attendues à Promote 2014 ?
PZ : Nous attendons une trentaine d'organisations intermédiaires : chambres de commerce et d'industrie, associations professionnelles et groupements patronaux. Promote est solidaire de l'intégration régionale du continent. On perçoit de mieux en mieux que dynamiser les échanges inter et intra régionaux en Afrique facilite aux entreprises africaines une pénétration gagnante des marchés internationaux. C'est pourquoi Promote a signé un mémorandum d'entente avec la CEEAC, présente à chaque édition de Promote.

IC : Comment s'inscrivent les exposants étrangers ?
PZ : Ils s'inscrivent soit directement via Internet, soit par les soins d'une organisation intermédiaire nationale qui procède au regroupement des entreprises intéressées et à leur accompagnement. Ce système est très apprécié de l'organisateur de Promote, et nous remercions ces organismes tels qu'UBIFRANCE, DTI-WESGRO en Afrique du Sud, TURKEL en Turquie, le CEPEX en Tunisie, l'AWEX en Belgique, etc.

IC : Les parlementaires ont déjà pris leurs quartiers au Palais des Congrès, où se tient l'événement. Les garanties sont-elles effectives et suffisantes que les réunions du Sénat ne vont pas perturber les rencontres et rendez-vous de Promote ?
PZ : Votre question mérite une réponse détaillée pour éviter de fausses interprétations. Il faut rappeler que Promote se prépare sur deux ans. Or, c'est seulement en juillet 2013 que nous avons appris la venue du Sénat au Palais des Congrès. Nous avons entrepris des études minutieuses sur la meilleure façon de concilier ce que souhaitaient nos mandants officiels pour tenir Promote aux dates prévues, en restant au Palais des Congrès, qui est depuis 2002 notre partenaire privilégié. Et enfin ne pas gêner le Sénat durant sa session de fin d'année. Début octobre 2013, les études entreprises ont été validées, et suite à un appui extraordinaire de la Présidence de la République, Promote se tiendra dans la partie basse du Palais des Congrès, qui s'adjoint pour l'occasion le site désaffecté de la Foire de Tsinga. Il y a une nouveauté : les deux sites n'en formeront qu'un grâce à une passerelle piétonne au-dessus du Boulevard Jean-Paul II. De plus, des équipements d'exposition ultramodernes seront inaugurés. Les préparatifs se déroulent normalement sur des espaces équivalents en surface à ceux de Promote 2011.

> ***« Depuis 2002, le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat, Promote, est venu répondre à un besoin que ses mandants officiels ont bien perçu : celui de donner une tribune promotionnelle au secteur privé. »***

IC : Quelle est d'après vous la première mission de Promote ?
PZ : Depuis 2002, le Salon international de l'entreprise, de la PME et du partenariat, Promote, est venu répondre à un besoin que ses mandants officiels, la Présidence de la République, superviseur, et le ministre du Commerce, mandant gouvernemental, ont bien perçu : celui de donner une tribune promotionnelle au secteur privé, avec pour mot d'ordre l'explication du savoir-faire. Les entreprises comprennent de plus en plus cette opportunité. Car quel que soit le contexte, quel que soit le degré de libéralisme d'une économie nationale, l'entreprise privée a en elle, dans son domaine de compétence, sa filière, tous les ingrédients et les talents, avec un potentiel de croissance, qui feront ou non la force d'une économie nationale, régionale, pour rejoindre les échanges internationaux.
Il faut ajouter que Promote est aussi devenu un point de rencontres, un laboratoire des échanges secteur privé-secteur public, et nous sommes confortés de constater que la venue à Promote de structures publiques est toujours plus nombreuse : ministères, agences de régulation, organisations internationales régionales, représentations des organisations internationales présentes au Cameroun, etc. Il s'avère très important que le patronat puisse mieux connaître les nouveaux rôles de ces institutions.

IC : Quelles sont vos innovations pour l'édition de 2014 ?
PZ : L'outil Promote demeurera utile si à chaque étape, chaque édition, il sait percevoir les besoins qui évoluent et y répond pour confirmer l'utilité de ce grand forum devenu une plateforme d'échanges à laquelle les opérateurs économiques souhaitent de plus en plus participer. Pour décembre 2014, nous développons le service des rencontres à disposition prioritairement des exposants. Mais aussi des missions économiques et des visiteurs. Nous organisons des rencontres préparées d'avance. Action de mise en contact qui a débuté le 1er septembre dernier. Les apéros thématiques sont une autre formule

de B2B inaugurée par Promote. Durant six jours, de 12h à 13h30, dans une salle dédiée, 200 dirigeants et cadres d'entreprises sont les bienvenus autour du thème d'une filière porteuse, introduit par un expert, discussion avec l'expert, puis passage à l'apéro sous forme de B2B.
L'Agence de promotion des investissements (API) est partenaire des rencontres. Dans Promote, elle mettra à disposition des investisseurs qui recherchent des opportunités d'affaires une information sur les mécanismes administratifs et financiers, visant des projets de toutes tailles. Ajoutons que de nombreux débats sont organisés durant Promote, dont deux sur les grands thèmes du moment et où l'organisateur donne la main. Il y aura par exemple un débat sur « l'intégration régionale », animé par la CEEAC, et un autre sur l'énergie avec un focus sur l'hydroélectricité, animé par EDC (Electricity Development Coporation), une institution publique camerounaise. Ce débat est placé sous le haut patronage du Ministère de l'eau et de l'énergie.

IC : Pourquoi Promote se tient-il à Yaoundé et pas à Douala, la capitale économique du Cameroun ?
PZ : Avec une foire, l'objectif est commercial, avec des fabricants, mais aussi avec de simples revendeurs. Le salon, lui, permet à une entreprise de présenter et d'expliquer son savoir-faire, de chercher de nouveaux débouchés, de nouveaux partenaires proches ou lointains avec un retour d'image qui impacte la clientèle, qui attire l'attention des autorités et des institutions concernées. C'est pourquoi il est souhaitable que Promote se tienne dans la capitale du Cameroun, et il faut fortement espérer qu'un jour Douala pourra, en alternance, organiser une grande foire des affaires qui à coup sûr aura beaucoup de succès, à commencer sur le plan régional.

« Le salon permet à une entreprise de présenter et d'expliquer son savoir-faire, de chercher de nouveaux débouchés, de nouveaux partenaires proches ou lointains », assure Pierre Zumbach. (Photo Promote 2011)

IC : Un événement comme Promote 2014 vaut combien en termes de coût d'organisation et de préparation ?
PZ : L'organisateur officiellement mandaté, la fondation internationale Interprogress, met à disposition une équipe de professionnels normalement honorés, mais la structure ne prend aucune marge. L'organisateur doit équilibrer dépenses et recettes. Quelque 2,5 milliards de francs CFA des deux côtés. 15% des dépenses sont couverts par le gouvernement camerounais, auxquels s'ajoutent les sponsorings d'entreprises et d'institutions, dans un esprit citoyen. L'équilibre est atteint par les locations des participants aux meilleurs prix, puisque ces derniers bénéficient de subventions. La fondation assure la trésorerie préparatoire sur deux ans. Une attention spéciale est portée sur les PME, où la cellule d'appui conseil de la fondation gère une action de solidarité avec de grandes entreprises citoyennes qui apportent un coup de pouce à des PME en croissance pour qu'elles bénéficient pleinement de Promote. En cas d'excédent financier, celui-ci est reporté vers une autre manifestation non commerciale et d'intérêt général.

IC : Sera-t-il possible cette fois-ci de mettre en place des mécanismes pour évaluer l'impact de Promote sur l'économie de l'Afrique centrale, et du Cameroun en particulier ?
PZ : Merci de cette question qui nous est posée de façon récurrente et où une observation fine permet de répondre ceci : nous avons compris que le fameux questionnaire d'évaluation n'est plus satisfaisant, car l'essentiel n'est jamais livré suite à un questionnaire dans la conjoncture concurrentielle actuelle. Les meilleures affaires, partenariats, etc., se concluent à Promote dans la discrétion. Que ces résultats soient peu connus, qu'importe, l'essentiel est que les participants en tirent bénéfice. Bien entendu, nous cherchons à entretenir dans la discrétion et la confiance des échanges approfondis avec de nombreux exposants, et intégrons ces informations pour améliorer l'organisation de Promote, qui a pour fil conducteur permanent l'utilité promotionnelle pour les participants, dans la réalité de leurs contextes spécifiques. Aujourd'hui, les échanges sont trop souvent appauvris par les techniques modernes, indispensables par ailleurs. Ces échanges retrouvent dans un grand salon un support essentiel, la force de la parole dans les relations interpersonnelles (B2B) et de groupes.

Propos recueillis par B-O. D.

GESTION PUBLIQUE

Au Cameroun, « *2014 pourrait se solder par des performances meilleures que prévu* »

Selon le Comité monétaire et financier national du Cameroun, « *les perspectives d'évolution de l'économie camerounaise demeurent favorables, compte tenu du potentiel énorme dont dispose le pays* ». Ainsi, apprend-on dans un communiqué qui a sanctionné la dernière réunion de cette structure, « *l'année 2014 pourrait se solder par des performances meilleures que prévu initialement, en liaison avec l'amélioration dans la mise en œuvre du budget d'investissement et la progression des exportations du pétrole brut* ». Fort de cette réalité, le comité pense que le taux de croissance du PIB du pays pourrait finalement atteindre 6%, comme espéré par le gouvernement, qui a récemment annoncé un plan d'urgence pour atteindre cet objectif en fin d'année. Ce qui correspondrait à une progression de 1,2% par rapport aux 4,8% prévus dans la Loi de finances de l'Etat camerounais adoptée par le Parlement en novembre 2013.

13 entreprises vont investir 180 milliards FCFA grâce aux mesures incitatives

Le ministre camerounais de l'Industrie, Emmanuel Bondé, a procédé le 9 septembre 2014 à Yaoundé, la capitale du pays, à la signature de conventions d'investissements avec treize entreprises nationales et internationales, pour un montant total de 180 milliards de francs CFA. Ces entreprises, de secteurs aussi variés que l'agroalimentaire, la métallurgie, l'habitat social, l'industrie extractive, etc., et dont les investissements projetés créeront environ 3000 nouveaux emplois, ont la particularité d'être les premières bénéficiaires de la Loi du 18 avril 2013 portant incitations à l'investissement privé au Cameroun.

Pour rappel, cette loi, qui a pour objectif d'encourager les investissements du secteur privé dans le pays, consacre un seul régime d'agrément à travers lequel il est accordé aux entreprises, dans les phases d'installation et d'exploitation, des incitations communes d'ordre fiscal, douanier, financier et administratif (sur cinq à dix ans), ainsi que des incitations spécifiques pour des investissements permettant d'atteindre les objectifs prioritaires définis par le pays.

La BID finance l'électrification rurale à hauteur de 16,9 milliards FCFA

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a rendu public le 9 septembre 2014 un décret habilitant le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, à signer deux accords de financement avec la Banque islamique de développement (BID), pour un montant total de 16,9 milliards de francs CFA. Les deux financements, d'un montant respectif de 12,2 milliards FCFA (accord d'Istisn'a) et 4,788 milliards FCFA (prêt), serviront à l'implémentation de la 2ème phase du programme gouvernemental d'électrification rurale.

Avec Eximbank, le bras armé des investissements chinois à l'étranger, la Banque islamique de développement est devenue l'un des plus importants bailleurs de fonds de l'Etat camerounais depuis quelques années, avec des concours financiers dans des secteurs aussi variés que la santé, les infrastructures routières, l'éducation, le développement rural, etc.

Les échanges commerciaux Inde-Cameroun estimés à 250 milliards FCFA

Selon le haut-commissaire de l'Inde au Cameroun, A. R. Ghanashyam, les échanges commerciaux entre son pays et le Cameroun sont actuellement estimés à 250 milliards de francs CFA par an. Au demeurant, précise-t-il, bien que le Cameroun soit « *le pays avec lequel le commerce avec l'Inde a le plus cru dans la région Afrique centrale ces dernières années, le potentiel dont recèle cette coopération commerciale demeure immense* » et encore faiblement exploité. Pour inverser cette tendance, le diplomate indien souhaite « *importer au Cameroun le modèle de développement des PME implémenté en Inde, qui a fait de ces structures l'épine dorsale de l'économie indienne* », d'une part, et jeter « *un pont entre les PME indiennes et camerounaises* », d'autre part.
Par ailleurs, A. R. Ghanashyam, dont la mission diplomatique couvre également le Nigeria, le Bénin et le Tchad, annonce l'augmentation des lignes de crédits à ouvrir par l'Inde pour le financement de projets de développement au Cameroun.

Le commerce avec la Turquie en hausse à 86,5 milliards FCFA

Estimés à 75 milliards de francs CFA en 2013, les échanges commerciaux entre le Cameroun et la Turquie, en cette année 2014, sont déjà estimés à 86,5 milliards FCFA, soit une progression de plus de 11 milliards en moins d'un an, a-t-on appris au cours d'une journée de rencontres B2B entre opérateurs économiques turcs et camerounais, organisée le 9 septembre 2014 à Douala. Cependant, la balance commerciale est fortement déficitaire pour le Cameroun, qui a jusqu'ici exporté pour seulement 25,4 milliards de francs CFA vers la Turquie, tandis que ce pays, 15ème économie d'Europe, a exporté pour 61 milliards de francs CFA sur le Cameroun.
Grâce à la dynamisation récente de la coopération économique entre les deux pays, avec notamment la mission économique conduite par le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, à Ankara en mars 2013, la Turquie et le Cameroun escomptent un volume d'échanges d'environ 250 milliards de francs CFA d'ici à l'année 2015.

Près de 150 entreprises de travail et de placement des travailleurs hors-la-loi

Le ministre camerounais de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Zacharie Pérevet, vient de rendre publique une liste de près de 150 entreprises de travail et de placement des travailleurs qui évoluent en marge de la réglementation en vigueur dans le pays. A ces structures auxquelles la tutelle technique vient d'infliger des sanctions allant de la mise en demeure à la suspension temporaire de l'exercice des activités, le ministre Pérevet reproche le non-renouvellement des agréments et le refus de communiquer à l'administration les données statistiques sur les chercheurs d'emplois insérés.
A en croire le ministre de l'Emploi, « *ces manquements constituent non seulement des entraves à la réglementation en vigueur qui ne sauraient être tolérées, mais aussi demeurent un frein à l'atteinte des objectifs du gouvernement, dans les évaluations et la transparence du marché de l'emploi* ».

AGRO

Baisse de la production cacaoyère de 9% au cours de la campagne 2013-2014

Au terme de la campagne cacaoyère 2013-2014, qui s'est officiellement achevée le 15 juillet dernier, le Cameroun revendique une production commercialisée de 209 905 tonnes, selon l'Office national du cacao et du café (ONCC). En y soustrayant les 3355 tonnes représentant le stock de fin de la campagne précédente, les cacaoyères camerounaises n'ont théoriquement produit que 206 550 tonnes au cours de la dernière campagne (sur une ambition de 240 000 tonnes), contre 1,7 million de tonnes pour la Côte d'Ivoire, le premier producteur mondial.

Selon ces statistiques rendues publiques le 4 septembre 2014, la production cacaoyère nationale est donc en baisse d'environ 9%, comparée aux 228 910 tonnes officiellement produites lors de la campagne 2012-2013. Depuis au moins quatre campagnes, la production camerounaise stagne autour de 200 000 tonnes, malgré les différentes actions entreprises par l'interprofession (CICC) et les autorités publiques camerounaises (mise en place d'un plan de relance de la filière), actions qui visent notamment à porter cette production à 600 000 tonnes à l'horizon 2020.

A l'origine de cette stagnation de la production cacaoyère – malgré des prix de plus en plus intéressants à l'achat (entre 900 et 1275 FCFA au cours de cette campagne selon l'ONCC) –, selon les opérateurs de la filière : les effets néfastes du changement climatique, qui sont venus s'ajouter aux problèmes structurels que sont le vieillissement des plantations et des producteurs, l'accès difficile au

matériel végétal de qualité, l'absence de mécanisation, la maîtrise approximative des techniques de traitement moderne du verger, etc.

Le Cameroun vise la transformation de 70 000 tonnes de cacao grâce à Barry Callebaut

Au cours de la dernière campagne cacaoyère, le Cameroun n'a transformé localement que 32 803 tonnes de cacao, dont 11 tonnes de façon artisanale, annonce l'Office national du cacao et du café (ONCC). Ce volume de transformation, qui représente à peine 20% de la production nationale, est essentiellement à mettre à l'actif de la Société Industrielle des Cacaos (Sic Cacaos), filiale de Barry Callebaut, qui, apprend-on, a de ce fait accru ses performances de 6,7% au cours de la dernière campagne. Selon le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), cette firme envisage d'accroître ses performances, grâce au « *démarrage effectif du programme d'investissements qui vise à faire passer la capacité de production de l'usine de Douala à 50 000 tonnes par an dans un proche avenir* ». Avec les 20 000 tonnes attendues des deux nouvelles unités de transformation que sont la société Noha Nyamedjo de Douala (15 000 tonnes) et Fapam Industry de Mbalmayo dans la région du Centre (5000 tonnes), analyse le CICC, « *il se dessine en perspective, sur le moyen terme, une capacité locale de broyage de 70 000 tonnes par les unités industrielles. Ceci représentera 30% de la production actuelle de fèves de cacao du pays* ».

L'Interprofession avicole met en vente 100 000 poussins pour préparer les fêtes de fin d'année

A partir du 28 octobre prochain, l'Interprofession avicole du Cameroun (IPAVIC) commencera à livrer des poussins d'un jour aux éleveurs qui le désirent, au prix promotionnel de 410 francs CFA l'unité, contre les 455, voire 500 FCFA actuellement pratiqués par les accouveurs. Au total, annonce Jean-Claude Fouda Ottou, le secrétaire permanent de l'IPAVIC, c'est une cargaison de 100 000 poussins d'un jour qui sera ainsi mise à disposition à ce prix préférentiel afin de préparer l'approvisionnement du marché camerounais pendant les fêtes de fin d'année 2014. Selon les responsables de l'IPAVIC, ces livraisons se dérouleront jusqu'au 13 novembre 2014, dans l'optique de permettre que les éleveurs puissent respecter le cycle de production de 45 jours, et de pouvoir approvisionner le marché dès la mi-décembre.

500 tonnes de poissons seront produites par an grâce au barrage de Mékin

Hydro Mékin, l'entreprise publique chargée de gérer le barrage de Mékin – en construction dans la région du Sud du Cameroun –, et le Ministère des pêches et des industries animales ont signé le 30 août 2014 un mémorandum d'entente pour la mise en place d'un projet de développement de la pêche industrielle aux alentours de l'infrastructure énergétique en construction. En effet, apprend-on, la réalisation de cet ouvrage hydroélectrique devrait permettre de délimiter une zone de pêche étendue sur environ 8000 hectares, dans laquelle onze variétés de poissons comestibles ont été identifiées par les experts du Ministère des pêches, pour un potentiel de production estimé à 500 tonnes par an. Grand consommateur de produits de la pêche, le Cameroun ne produit malheureusement qu'environ 176 000 tonnes de poissons chaque année, mais importe 200 000 tonnes de ce produit par an afin de combler le déficit. Ces importations coûtent officiellement 120 milliards de francs CFA par an.

TELECOMS

Nexttel lance ses activités, avec des tarifs plus élevés qu'Orange et MTN

La grille tarifaire de Nexttel, 3ème opérateur de la téléphonie mobile au Cameroun, qui a officiellement lancé ses activités le 18 septembre 2014, recèle bien des surprises. Selon les informations fournies par l'entreprise, ses tarifs sont plus élevés que ceux d'Orange et de MTN, ses concurrents. Ainsi, apprend-on, les appels seront facturés à 0,9 F/s sur le réseau (54 FCFA/min), et 1,1 F/s (66 FCFA/min) pour les appels sur les autres réseaux. Des prix qui sont en contradiction avec les déclarations de l'entreprise d'opérer une réduction de 15% à 20% sur les prix proposés par la concurrence.

En effet, chez MTN Cameroon, par exemple, MTN Elite et MTN Best, les deux plans tarifaires qu'offre la société à ses abonnés prépayés, sont moins chers que les tarifs pratiqués par Nexttel. Avec MTN Elite, l'abonné bénéficie des appels à 90 FCFA pour la première minute de la journée, et à 0,75 F/s (45 FCFA/min) le reste de la journée sur le réseau. Hors réseau, les appels coûtent 90 FCFA, soit 1,5 F/s. Chez Orange aussi, les prix sont plus bas que ceux pratiqués par Nexttel. Avec l'offre Orange Plenty, déclinée sous ses forfaits Classic, Fun (250 FCFA), Smart (500 FCFA) ou Relax (1000 FCFA), l'abonné Orange bénéficie de tarifs de communication réduits. L'abonné peut appeler à 0,5 F/s (30 FCFA/min) vers tous les réseaux, et à 0,55 F/s (33 FCFA/min) vers l'international. Par ailleurs, avec l'offre Family numbers, Nexttel propose des appels vers cinq numéros préférés à 0,65 F/s (39 FCFA/min) entre abonnés Nexttel, et à 0,75 F/s (45 FCFA/min) pour les numéros préférés issus des autres réseaux. Des appels qui sont gratuits chez les concurrents.

Le DG d'Eneo compte sur « *le web et le mobile pour améliorer l'interactivité avec les clients* »

Joël Nana Kontchou, le DG d'Eneo, l'entreprise qui produit et distribue l'énergie électrique au Cameroun, a placé le client en tête de ses priorités, et compte « *explorer les larges champs qu'ouvrent les applications du mobile et de l'internet, pour améliorer l'interactivité avec les clients, intégrer la mobilité et accroître (la) réactivité (de l'entreprise). Nous voulons faire mieux et vite* », a-t-il confié. En effet, soutient-il, le mobile et l'internet au Cameroun sont des instruments pouvant permettre d'atteindre rapidement le maximum de consommateurs plus facilement. « *Aujourd'hui, près de 15 millions de Camerounais ont un téléphone mobile. Avec la baisse constante des terminaux mobiles, les Camerounais utilisent de plus en plus les services de l'internet via leurs mobiles. On nous signale près de 2 millions d'utilisateurs d'Internet au Cameroun* », indique-t-il pour expliquer les raisons du choix de ces TIC pour améliorer les relations de l'opérateur avec ses clients.

Pour rappel, Actis, qui contrôle Eneo, envisage d'investir 170 milliards de francs CFA dans le secteur de l'électricité au Cameroun sur la période 2014-2018. Sur cette enveloppe quinquennale, 30 milliards de francs CFA seront destinés à l'amélioration de l'activité commerciale de l'entreprise, qui intègre la relation avec la clientèle.

Orange Cameroun prime trois jeunes porteurs de projets TIC intégrant ses solutions API

Dans le cadre d'un concours dénommé « Challenge API », l'opérateur de téléphonie mobile Orange Cameroun vient de primer trois jeunes Camerounais porteurs de projets dans le domaine des TIC et intégrant les solutions « *Applications Programming Interface (API)* » développées par l'entreprise des télécoms. Les gagnants du concours ont empoché, respectivement, les sommes d'un million de francs CFA pour le premier prix, et 500 000 francs CFA pour le 2ème et le 3ème prix. Le meilleur projet, dénommé « Echelon Fast Travel », a été présenté par Franklin Fofé et a consisté en la mise en place d'une application permettant d'acheter des tickets de voyage par Mobile Money ou par Internet en utilisant l'interface API d'Orange Cameroun. Les deux autres projets sont, respectivement, un service de soutien scolaire en ligne baptisé « Smart's Cool », et une application pour la sécurisation et la gestion des véhicules présentée par une start-up dénommée Kiama Electronics.

La numérotation téléphonique passera à neuf chiffres en novembre 2014

Prévu en fin d'année 2013, puis renvoyé au premier trimestre 2014, le basculement de la numérotation téléphonique au Cameroun à neuf chiffres devrait finalement intervenir au mois de novembre 2014, souffle-t-on à l'Agence de régulation des télécommunications (ART). Selon nos sources, à la faveur de ce basculement, tous les trois opérateurs de la téléphonie mobile dans le pays adopteront le préfixe 6, tandis que l'opérateur public de la téléphonie filaire affichera les préfixes 2 et 3. Le Cameroun adoptera ainsi son troisième changement de plan de numérotation téléphonique en treize ans, après les passages à sept chiffres intervenu en 2001 et à huit chiffres intervenu en 2007. Preuve du dynamisme du secteur de la téléphonie dans le pays, qui représente un marché de plus de 16 millions d'abonnés au mobile et de plus de 220 000 au fixe.

L'Etat camerounais rétrocède le câble sous-marin WACS à l'opérateur public Camtel

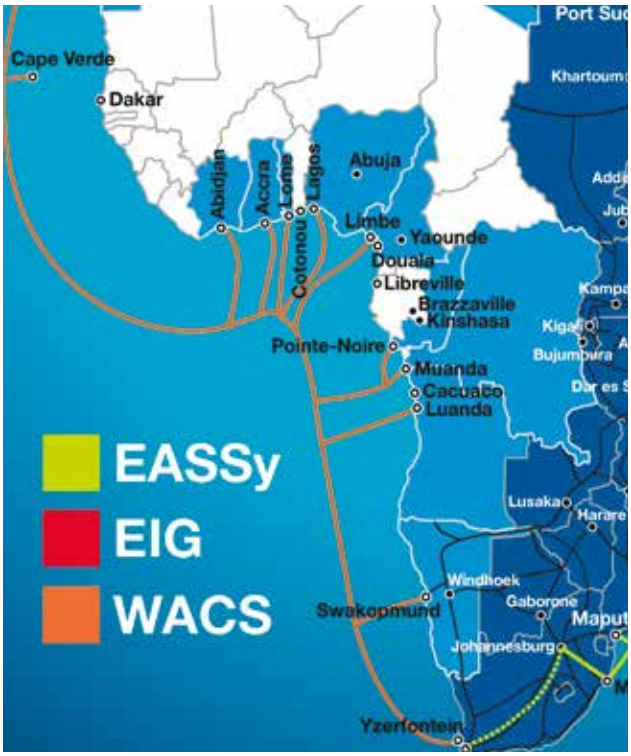

L'opérateur public des télécommunications au Cameroun, Camtel, a officiellement pris possession du point d'atterrissement du câble sous-marin à fibre optique WACS, construit par MTN et rétrocédé à l'Etat du Cameroun. C'était au cours d'une cérémonie présidée le 4 septembre 2014 à Batoké, près de Limbe, dans la région du Sud-Ouest, par le ministre des Postes et des Télécommunications, Jean-Pierre Biyiti bi Essam. A travers la rétrocession de cette infrastructure, synonyme de son entrée en service imminente, le ministre des Postes et des Télécommunications a déclaré qu'il escompte non seulement une amélioration des services Internet et de téléphonie, mais aussi une réduction de leurs coûts, de même que la dynamisation des activités telles que le commerce électronique, la télémédecine et l'e-learning.

Le WACS est le second câble sous-marin à fibre optique que gère Camtel, après le SAT 3. Il est long de 14 500 km et est doté d'une capacité de 5,2 Tbps pour une longueur d'onde de 40 Gbps. Le point d'atterrissement de cette infrastructure est évalué, selon l'audit financier mené par le cabinet Axxis, à plus de 2 milliards de francs CFA.

FINANCES

Le Cameroun retient la SCB pour arranger un emprunt obligataire de 150 milliards FCFA

La Société Commerciale de Banque (SCB Cameroun) arrange actuellement un emprunt obligataire d'un montant de 150 milliards de francs CFA pour le compte de l'Etat du Cameroun, laquelle opération de levée de fonds sera officiellement lancée au mois d'octobre 2014, a-t-on appris de sources proches du dossier. Au terme d'un appel d'offres lancé en juillet dernier, la filiale du groupe bancaire marocain Attijariwafa a été retenue comme arrangeur de ce nouvel appel public à l'épargne, en devançant un consortium de banques conduit par Ecobank Cameroun. C'est la seconde opération de ce type que l'Etat camerounais confie à la SCB, après l'emprunt de 50 milliards de francs CFA arrangé l'année dernière, et qui a connu un franc succès, atteignant 80 milliards de francs CFA de souscriptions totales.

Le nouvel appel public à l'épargne qu'arrange la SCB Cameroun est en droite ligne des recommandations du budget 2014 de l'Etat, qui prévoit la mobilisation de 180 milliards de francs CFA par émission d'obligations du Trésor. Après les 10 milliards de francs CFA mobilisés sur le marché des titres publics de la BEAC en août dernier, et les 150 milliards de francs CFA que le Trésor public s'apprête à lever à la Douala Stock Exchange (DSX), le gouvernement camerounais dispose encore d'une marge de manœuvre sur 20 milliards de francs CFA.

Le Gabon vend aux investisseurs camerounais son emprunt obligataire

L'Etat gabonais vient de lancer, en direction des investisseurs camerounais, une campagne de publicité par voie de presse et sous la forme d'un road-show sur ses deux émissions d'obligations du Trésor sur le marché de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), pour un montant total de 50 milliards de francs CFA. La première opération était prévue le 24 septembre 2014. Ce clin d'œil en direction des investisseurs camerounais tient simplement de ce que, indique une analyse de la Direction générale du Trésor du Ministère des finances du Cameroun, 85% des souscriptions des titres émis par les Etats de la Cemac sur le marché de la BEAC sont le fait d'investisseurs du Cameroun, pays qui représente plus de 40% du tissu industriel de cet espace communautaire. C'est certainement fort de cette position stratégique, d'une part, et de l'engouement des investisseurs camerounais pour le marché des titres publics de la BEAC, d'autre part, que sur les douze banques agréées comme spécialistes en valeur du Trésor (SVT) par l'Etat gabonais, six sont des banques du Cameroun (Afriland, Ecobank, SCB, UBA, Standard Chartered, UBC), révèle le communiqué conjoint des ministres gabonais de l'Economie et de la Prospective, puis du Budget et des Comptes publics.

Pour rappel, ces deux émissions d'obligations ont été autorisées par une loi de finances rectificative que le Parlement gabonais a adoptée en juillet 2014. Ces fonds sont destinés au financement des projets routiers contenus dans le Schéma directeur national des infrastructures (SDNI) du pays.

La Marocaine Wafa Assurance crée sa filiale camerounaise

La compagnie marocaine Wafa Assurance, branche du groupe bancaire Attijariwafa, a officiellement créé sa filiale camerounaise dénommée Wafa Assurance Vie Cameroun, dotée d'un capital social d'un milliard de francs CFA, apprend-on dans une annonce légale publiée le 9 septembre 2014. Cet assureur marocain devient ainsi la 22ème compagnie d'assurances en activité au Cameroun, 2ème des quatorze marchés de la zone CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance) derrière la Côte d'Ivoire, après les retraits des agréments des sociétés Samiris et Alpha Assurances.

Pour rappel, c'est en mars 2014 que cette compagnie d'assurances marocaine avait annoncé son ambition de pénétrer le marché de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Cameroun, Gabon, Congo) en créant des filiales Greenfield, c'est-à-dire sans rachat ni prise de participations dans des compagnies déjà existantes. Wafa Assurance comptait ainsi dupliquer dans ces pays d'Afrique de l'Ouest et du centre son expérience en Tunisie, où la compagnie, grâce au réseau d'Attijariwafa Bank dans ce pays du Maghreb, a réussi en l'espace de sept mois d'activité à réaliser un chiffre d'affaires de 89,6 millions de dirhams marocains, et a pu accaparer une part de marché d'environ 7%.

Au Cameroun, Attijariwafa Bank a repris le réseau bancaire de la SCB Crédit Agricole depuis trois ans, et s'illustre depuis lors par la création tous azimuts de nouvelles agences pour assurer un meilleur maillage du territoire national. Comme en Tunisie, ce réseau devrait être une excellente rampe de lancement pour Wafa Assurance Vie Cameroun.

« *La situation à la Sonara ne peut pas mettre à mal le secteur bancaire camerounais* »

A en croire le gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique centrale, l'Equato-Guinéen Lucas Abaga Nchama, « *la situation du secteur bancaire camerounais, jusqu'au mois de juillet dernier, est globalement satisfaisante. La plupart des banques respectent les ratios prudentiels. La situation à la Sonara ne peut pas mettre à mal le secteur bancaire camerounais.* » Le gouverneur de la Banque centrale des six Etats-membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac), que sont le Gabon, le Congo, le Tchad, le Cameroun, la Guinée Equatoriale et la République Centrafricaine, a donné cette assurance le 3 septembre 2014 à Yaoundé, la capitale camerounaise, au cours d'une conférence de presse organisée à l'occasion de la session inaugurale du Comité de stabilité financière d'Afrique centrale. Lucas Abaga Nchama répondait ainsi à une question sur les risques que la situation à la Société Nationale de Raffinage (Sonara) – entreprise publique camerounaise presque en cessation de paiement du fait des manque-à-gagner causés par le blocage des prix des produits pétroliers à la pompe de 2008 à juin 2014 – fait courir aux banques locales, dont elle est l'un des plus gros emprunteurs.

ENERGIE

L'électricien camerounais AES Sonel rebaptisé Eneo suite à son rachat par Actis

L'entreprise de production, de transport et de distribution de l'électricité au Cameroun a été officiellement rebaptisée Eneo Cameroun SA (Energy of Cameroon) le 12 septembre 2014 au cours d'une cérémonie organisée à Yaoundé, la capitale camerounaise. Ce changement de dénomination est consécutif au rachat de cette société, anciennement connue sous l'appellation d'AES Sonel, par le fonds d'investissement britannique Actis, repreneur de 100% des actifs du groupe américain AES dans le secteur de l'électricité au Cameroun.

Pour la première fois depuis 1974, a fait remarquer le ministre de l'Energie et de l'Eau, Basile Atangana Kouna, l'acronyme Sonel (Société Nationale d'Electricité), que le groupe AES avait également adopté en y ajoutant simplement le sien, disparaît définitivement de l'appellation de cet opérateur du secteur de l'électricité. Ce qui, selon le ministre, est assimilable à « *une rupture totale* » d'avec la compagnie nationale d'électricité, laquelle rupture, a-t-il poursuivi,

doit pouvoir être transposée à la qualité du service, encore abondamment décriée par les clients d'Eneo.

Bowleven Plc proroge à fin octobre l'amodiation dans Etinde à Lukoil et NewAge

Bowleven Plc, groupe d'exploration du gaz et du pétrole, a prolongé au 31 octobre 2014 son amodiation, à Lukoil et NewAge, de 50% d'intérêt dans le permis Etinde, un ensemble de trois blocs offshores couvrant 2316 km^2 au Cameroun. Cette amodiation, convenue en juin dernier sur 37,5% pour Lukoil et 12,5% pour NewAge, est prorogée pour permettre de satisfaire les conditions résiduelles de la transaction, a expliqué le 26 août 2014 le groupe pétrolier coté à la Bourse de Londres.

La principale condition reste, dit-on, l'approbation du gouvernement camerounais du transfert des parts et du statut d'opérateur, suite à cette amodiation portant sur une considération d'environ 250 millions de dollars. A terme, Bowleven Plc passera de 75% d'intérêt à 25%, tandis que NewAge culminera à 37,5% d'intérêt, avec lesquels il devient opérateur, via sa filiale Camop, du permis Etinde.

Rio Tinto, EDF et la SFI recherchent cinq experts pour la centrale de Nachtigal

Les partenaires du projet de construction de la centrale hydroélectrique de Natchigal, dans la région du Centre du Cameroun, viennent de lancer un appel à candidatures en vue du recrutement de cinq experts. Il s'agit, apprend-on, d'un barragiste, d'un géologue, d'un électromécanicien, d'un environnementaliste et d'un expert des questions sociales. « *Pour les cinq experts, une précédente expérience comme membre d'un panel d'experts pour un projet hydroélectrique en zone tropicale serait un atout* », précise le communiqué. Les prestations concernées par cet appel d'offres s'étendront « *de septembre 2014 à fin 2015* ». Les candidatures étaient attendues jusqu'au 7 septembre dernier.

Piloté par la Société financière internationale (SFI), Rio Tinto Alcan et Electricité de France, le projet de Natchigal consiste en la construction d'une centrale de 420 MW sur le fleuve Sanaga, et d'une ligne de transport de 225 KV, longue de 50 km.

Globeleq crée une filiale locale pour gérer les centrales de Kribi et Dibamba

Au cours des conseils d'administration de Kribi Power Development Corporation (KPDC) et de Dibamba Power Development Corporation (DPDC) tenus le 5 septembre 2014 à Paris, la société Globeleq, qui a repris les actifs de ces deux entreprises propriétaires des centrales à gaz de Kribi (216 MW) et à fioul de Dibamba (86 MW), au Cameroun, a annoncé la création de Globeleq Cameroon Management Services (GCMS), société de droit camerounais qui va désormais « superviser la gestion » de KPDC et DPDC. Contrôlé à 100% par le fonds d'investissement britannique Actis – qui a lui-même racheté 100% des actifs de l'Américain AES Corp dans le secteur de l'électricité au Cameroun en 2013 –, le repreneur de KPDC et de DPDC a par ailleurs annoncé la nomination de Frédéric Didier Mvondo, jusqu'ici DG de DPDC, au poste de directeur général de sa toute nouvelle filiale camerounaise.

Présent dans 26 pays en Afrique et en Amérique, Globeleq, dont les actifs s'élèvent à plus de 500 milliards de francs CFA (1,3 milliard de dollars), a participé à la production de près de 14 000 MW d'électricité à travers le monde depuis 2002.

L'exploitation des centrales de Kribi et Dibamba a rapporté 14,2 milliards FCFA en 2013

L'exploitation des centrales à gaz de Kribi et à fioul de Dibamba ont rapporté des bénéfices cumulés de 14,2 milliards de francs CFA en 2013, annonce un communiqué ayant sanctionné les conseils d'administration des deux entreprises (KPDC et DPDC) qui gèrent ces deux ouvrages énergétiques. Avec ses 216 MW de capacité installée, la centrale à gaz de Kribi a rapporté des bénéfices d'un montant total de 8,7 milliards de francs CFA, tandis que la centrale de Dibamba, quant à elle, a rapporté 5,5 milliards de francs CFA.

Les 302 MW d'électricité générés par ces deux centrales, désormais contrôlées par Globeleq, société détenue à 100% par le fonds Actis, sont essentiellement fournis à Eneo, l'entreprise concessionnaire du service public de l'électricité au Cameroun.

TRANSPORT

Un consortium brésilien lorgne sur le marché du transport urbain

Le consortium brésilien constitué des entreprises Marcopolo, Queiroz-Galvao et Logit pourrait, en partenariat avec l'Etat du Cameroun, lancer dans les deux plus grandes villes camerounaises que sont Douala et Yaoundé un système de transport urbain de masse par bus baptisé BRT (Bus Rapid Transit). Ce projet a été au centre d'une séance de travail présidée le 28 août 2014 par le ministre du Développement urbain et de l'Habitat, Jean-Claude Mbwentchou. Les financements pour ce projet devraient être pourvus par la partie brésilienne, dont l'ambassadeur au Cameroun, Nei F. Bitencourt, a rassuré sur les capacités financières du consortium susmentionné, qui revendique une expérience de plus de 40 ans dans le BRT.
Selon les Brésiliens, le système de transport urbain par BRT a la particularité de s'adapter à la structure de chacune des villes desservies, quelle que soit sa configuration. Expérimenté pour la première fois dans la ville brésilienne de Curitiba en 1974, ce système de transport urbain est aujourd'hui usité, apprend-on de bonnes sources, dans une centaine de villes à travers le monde.

La Guinée équatoriale suspend les vols de sa compagnie aérienne vers le Cameroun

Dans un communiqué signé le 30 août 2014, le directeur général de la compagnie aérienne équato-guinéenne Ceiba International, Siméon Esono Alogo Nchama, annonce la suspension « *jusqu'à nouvel avis* » des liaisons aériennes Malabo-Douala-Malabo et Bata-Douala-Bata. Selon les autorités équato-guinéennes, cette mesure supplémentaire, qui intervient après la suspension du trafic aérien entre leur pays et la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest, vise à se prémunir de l'épidémie de l'Ebola. En effet, bien qu'aucun cas ne soit jusqu'ici suspecté, ni déclaré au Cameroun, son voisin le Nigeria enregistre déjà au moins 18 cas confirmés de cette fièvre hémorragique qui a déjà officiellement tués sept personnes dans ce pays, dont cinq à Lagos et deux à Port Harcourt.
Dès l'officialisation du premier cas d'Ebola au Nigeria, les autorités camerounaises avaient, elles aussi, aussitôt annoncé la fermeture, en août dernier, de la frontière longue de 1500 km que partagent les deux pays.

Cinq mois de ventes aux enchères pour décongestionner le port de Douala

L'administration des Douanes du Cameroun organise depuis le 27 août 2014, ce jusqu'au 20 décembre 2014 (donc cinq mois au total), une vaste opération de ventes aux enchères des produits abandonnés par les importateurs au port de Douala, et qui encombrent l'espace portuaire, contribuant ainsi à son engorgement depuis plusieurs mois. En effet, en plus d'une cargaison de ciment importée sur financement du Crédit Foncier du Cameroun (CFC) et abandonnée au port de Douala depuis janvier 2010, l'espace portuaire a été transformé en magasin de stockage par de nombreux importateurs qui ne respectent pas le délai maximum de onze jours ouvrables pour le séjour de leurs marchandises au port.

MINES

La société turque Eren Holdings construira une cimenterie au Cameroun

Le 9 septembre 2014, le DG de la société turque Eren Holdings, Abut Ozsezikli, a signé une convention d'investissements avec le gouvernement camerounais pour la construction d'une nouvelle cimenterie dans le pays à travers sa filiale locale Medcem Cameroon. Cette cimenterie, qui bénéficiera des exonérations en phase d'installation et d'exploitation, telles que prévues par la Loi du 18 avril 2013 portant incitations à l'investissement privé au Cameroun, devrait être opérationnelle en 2015, annonce le promoteur. Pour le départ, cette unité de production aura une capacité de 600 000 tonnes. Cette cimenterie, dont le coût n'a pas été révélé, trouvera sur le marché camerounais le groupe français Lafarge, qui produit actuellement 1,6 million de tonnes à travers Cimencam, sa filiale locale ; le Marocain Addoha, qui opère dans le pays sous la marque Cimaf et produit 500 000 tonnes ; et le groupe nigérian Dangoté, qui annonce finalement la mise en service de sa cimenterie de Douala en ce mois d'octobre 2014, avec une capacité de production initiale d'un million de tonnes.

La demande nationale en ciment au Cameroun est actuellement estimée à 2,8 millions de tonnes par an. Elle a rapidement évolué au cours des cinq dernières années (elle était encore de 1,6 million de tonnes avant 2010) à cause du lancement d'importants projets d'infrastructures dans le pays, et est même officiellement projetée à 8 millions de tonnes à l'horizon 2020. Une quantité que devraient pouvoir aisément fournir toutes les autres cimenteries en gestation dans le pays.

La Britannique IMIC prend officiellement possession du projet de fer de Nkout

Le 17 juin 2014, apprend-on dans une annonce légale rendue publique le 15 septembre 2014, la société Cameroon Mining Exploration (Caminex), filiale de la junior minière britannique Affero Mining, qui a mis en évidence le gisement de fer de Nkout, dans la région du Sud du Cameroun, a cédé la totalité de ses actions dans ce projet à la société britannique International Mining and Infrastructures Corporation (IMIC), contrôlée par le Mauritanien Ousmane Kane. Cette cession officielle des actifs a conduit aux nominations d'Ousmane Kane et de Mouhamedoune El Khalifa Beyah, respectivement aux postes de PCA et de DG de Caminex, d'une part, et à la réduction du capital de cette entreprise de près de 50%, passant de 101, 5 millions de francs CFA à 51,5 millions FCFA, d'autre part.

La transaction confirmée par les actes notariés du 17 juin 2014 est la matérialisation d'une résolution prise le 16 septembre 2013 à Vancouver, au Canada. En effet, au cours de l'assemblée générale d'Affero Mining tenue ce jour-là, les actionnaires avaient voté à 97% la décision de vendre 100% des actions de cette compagnie minière à IMIC, une entreprise spécialisée dans l'exploitation du fer en Afrique.

Le milliardaire russe Bogolyubov injecte 18 milliards FCFA dans le projet de fer de Mbalam

Sundance Resources, junior minière australienne, dont la filiale camerounaise, Cam Iron, pilote le projet de développement du gisement de fer de Mbalam-Nabeba, à cheval entre le Cameroun et le Congo, a annoncé le 3 septembre 2014 avoir conclu un accord d'investissements de 18 milliards de francs CFA (40 millions de dollars australiens) avec la société américaine Wafin Limited, appartenant au milliardaire russe Gennadiy Bogolyubov. « *Nous sommes heureux de constater qu'un investisseur de la trempe de M. Bogolyubov croit en Sundance Resources et en l'avenir de notre projet (de Mbalam-Nabeba)* », a commenté Giulio Casello, CEO et Managing Director de Sundance Resources. « *Je suis heureux de pouvoir réaliser cet investissement initial. Je suis très impressionné aussi bien par le projet de Mbalam-Nabeba que par l'équipe*

managériale de Sundance. L'opportunité qui m'est offerte de participer à ce projet est très excitante », a renchéri Gennadiy Bogolyubov.

1 milliard FCFA pour combattre le trafic de l'or produit au Cameroun en 2014

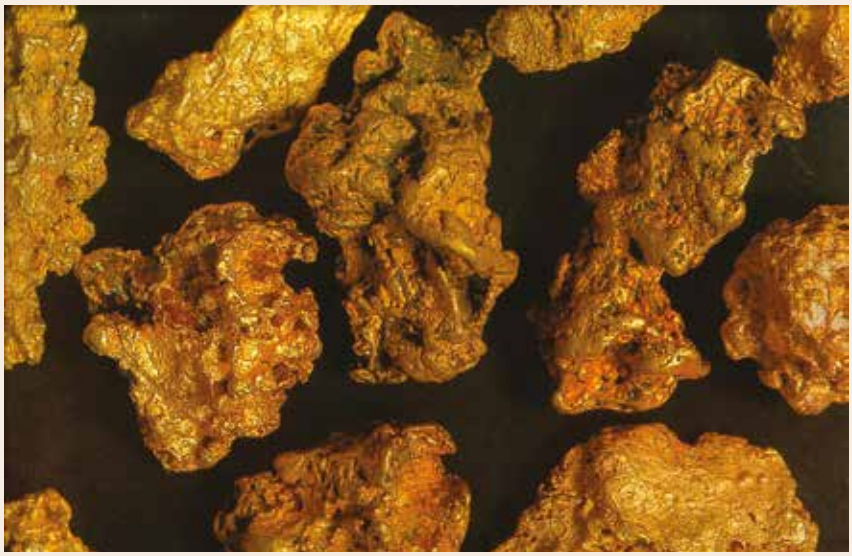

Pour le compte de l'exercice budgétaire 2014, le gouvernement camerounais a mis à la disposition du Cadre d'appui à l'artisanat minier (CAPAM) la somme d'un milliard de francs CFA pour les opérations d'achat de l'or produit cette année par les artisans miniers, essentiellement installés dans la région de l'Est du Cameroun, a révélé Jean-Marcel Essomba, le coordonnateur du CAPAM. Programme du gouvernement camerounais financé au départ sur fonds PPTE, le CAPAM a été créé et placé sous la tutelle du Ministère des mines afin de canaliser dans le circuit formel les plus de 100 kg d'or officiellement produits au Cameroun chaque année, mais dont 90% de la cargaison est écoulée dans les circuits informels, notamment à cause des trafiquants qui sévissent dans les sites miniers.

Les opérateurs miniers chinois créent une association pour défendre leurs intérêts

Les tout premiers responsables de l'Association des opérateurs chinois du secteur minier au Cameroun ont été officiellement présentés le 30 août 2014 à Yaoundé, en marge de la cérémonie de présentation des membres du nouveau bureau de la Chambre de commerce Chine-Cameroun. Cette association des opérateurs miniers chinois, a-t-on appris, a non seulement pour objectif de défendre les intérêts des chinois sur les sites miniers du Cameroun, mais aussi de sensibiliser ces opérateurs au respect de la réglementation minière en vigueur dans le pays.

Pour rappel, les pouvoirs publics camerounais accusent généralement les opérateurs miniers étrangers de bafouer les textes régissant l'activité minière dans le pays, notamment en détruisant l'environnement et en opérant clandestinement dans les champs miniers.

INDUSTRIE

Le Cameroun est le « *4ème marché de Diageo dans le monde* », selon le président Afrique du groupe

En visite au Cameroun, Andy Fennel, le président de la région Afrique du groupe brassicole britannique Diageo, qui produit notamment la célèbre boisson Guinness, a déclaré que le Cameroun constitue un marché stratégique pour ce brasseur, puisqu'il est son « *4ème plus grand marché dans le monde* ». Le Cameroun est aussi le 2ème marché de Diageo en Afrique, derrière le Nigeria, désormais reconnu comme étant la première puissance économique du continent, avec son marché de plus de 120 millions de consommateurs. C'est certainement à l'effet de renforcer cette position du Cameroun dans le portefeuille de Diageo que le groupe britannique conduit plusieurs projets de développement de ses activités dans le pays. Il en est ainsi de l'ambition de réduire ses importations de matières premières en encourageant la production locale de céréales telles que le soja. En effet, à la faveur d'un projet d'accroissement de la production du maïs, du manioc et du sorgho, financé par la Banque mondiale pour un montant de 50 milliards de francs CFA, la filiale locale de cette entreprise brassicole vient de signer un accord d'approvisionnement avec le gouvernement camerounais.

Pamol contribuera au peuplement de la péninsule de Bakassi en créant 5000 emplois

Bien qu'elle soit désormais officiellement reconnue comme territoire camerounais, au terme d'une bataille judiciaire de plusieurs années avec le Nigeria, la péninsule de Bakassi est toujours majoritairement peuplée par des Nigérians. Afin d'encourager les populations camerounaises à occuper ce territoire riche en pétrole et en produits halieutiques, confie Bertha Doh, la responsable du Comité de coordination et de suivi des projets prioritaires dans la péninsule de Bakassi, il faut susciter des migrations massives vers cette péninsule. Pour ce faire, indique-t-elle, le gouvernement encourage déjà les pêcheurs camerounais à s'y installer.

Toutefois, souligne Mme Doh, le principal espoir pour intéresser les populations camerounaises à résider à Bakassi est l'extension, dans cette partie de la région du Sud-Ouest camerounais, des plantations de la société agro-industrielle Pamol, qui envisage d'y créer une palmeraie sur 500 hectares, pour le début, et de construire une savonnerie. Ce projet, pour lequel le gouvernement camerounais a déjà autorisé le déblocage d'une somme d'un milliard de francs CFA, devrait permettre, précise Mme Doh, de créer 5000 emplois dans cette péninsule. L'installation de Pamol à Bakassi, dans la région du Sud-Ouest, participe donc de la logique d'occupation de cette péninsule. Ce projet est rendu possible grâce à un « contrat-plan » d'un montant total de 14,3 milliards de francs CFA signé entre l'Etat du Cameroun et cette entreprise agro-industrielle spécialisée dans la production et la transformation de l'huile de palme.

La CDC invitée à diversifier ses produits pour rétablir son équilibre financier

La Cameroon Development Corporation (CDC), entreprise agro-industrielle publique qui exploite la banane dessert, l'hévéa et le palmier à huile dans la région du Sud-Ouest, fait actuellement face à des difficultés financières partiellement dues à la baisse du prix du caoutchouc sur le marché international, a révélé le ministre de l'Agriculture, Essimi Menyé, en installant, le 18 août 2014, Mutanga Benjamin Itoé, le nouveau PCA de cette société. Afin de retrouver un certain équilibre financier, a suggéré le Ministre Essimi au cours d'une séance de travail avec les administrateurs et les hauts responsables de l'entreprise, la CDC devrait pouvoir diversifier ses produits, en explorant par exemple la création de plantations d'arbres fruitiers prisés par les producteurs de jus naturels, ou alors en s'essayant dans l'horticulture.

Dans l'optique d'améliorer les rendements dans ses filières traditionnelles que sont la banane, le palmier à huile et l'hévéa, le ministre de l'Agriculture a prescrit au nouveau PCA d'œuvrer pour le rajeunissement des plantations et de la main d'œuvre vieillissante. La CDC est le second employeur du Cameroun après l'Etat, avec un total de 22 000 employés, contre plus de 200 000 pour la fonction publique.

18 entreprises camerounaises installées en Chine, selon le vice-ministre chinois Liu Yuting

Le 10 septembre 2014, au sortir d'une audience avec le ministre camerounais du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, le vice-ministre de l'Administration d'Etat, de l'Industrie et du Commerce de la République populaire de Chine, Liu Yuting, a indiqué que 18 entreprises camerounaises sont déjà installées en Chine, a rapporté le Quotidien gouvernemental camerounais. Ce membre du gouvernement chinois rassurait ainsi le ministre du Commerce, qui souhaitait voir de plus en plus de « *produits camerounais sur le marché chinois* », en guise de retour d'ascenseur de la partie chinoise au Cameroun, pays dont le marché est littéralement inondé de produits bon marché en provenance de la Chine. Face à son hôte du 10 septembre dernier, Luc Magloire Mbarga Atangana, qui a précisé que le Cameroun exporte essentiellement du coton, du bois brut et du bois scié vers la Chine, a aussi plaidé pour une sensibilisation des opérateurs économiques chinois afin que ces derniers transforment localement des produits camerounais et les exportent vers leur pays et dans la sous-région Afrique centrale, afin de contribuer « *à la promotion du label Cameroun* ».

Selon les statistiques de la Direction des affaires économiques (DAE) du Ministère des finances (rapport de l'exercice 2013 sur les perspectives économiques, sociales et financières du Cameroun), en 2012, la Chine est devenue le premier client bilatéral du Cameroun, en étant la destination de 15% des exportations du pays, devançant ainsi l'Espagne et les Pays-Bas (consommateur de près de 70% du cacao camerounais), qui étaient les deux premiers clients du pays en 2011.

Leader du mois

Samuel Foyou : le nouveau magnat des affaires au Cameroun

Il crée des entreprises à la pelle, et ce dans tous les domaines. La dernière dans son escarcelle est la First Cosmetics Industry (Fico Industry), qu'il a portée sur les fonds baptismaux au mois d'août 2014 chez un notaire à Douala, la capitale économique du Cameroun.

Selon son objet social, Fico Industry sera une entreprise spécialisée dans « *la production et la distribution des produits cosmétiques, le négoce, l'import-export et la représentation de marque* ». Un mois avant de se lancer ainsi dans le cosmétique, secteur dans lequel il compte bien jouer sa partition malgré un environnement hautement concurrentiel, avec notamment les produits importés de Chine, des Etats-Unis et d'Espagne via la Guinée Equatoriale, Samuel Foyou avait annoncé son arrivée dans le secteur brassicole. En effet, le 10 juillet 2014, il a déposé chez un notaire les actes de création de la Société Brasserie Samuel Foyou, en abrégé Brasaf. L'entreprise, apprend-on, sera spécialisée dans « *la production et la distribution des produits brassicoles* », et deviendra ainsi la 4ème entreprise brassicole du pays, après la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (SABC) – filiale du groupe français Castel, qui a racheté les brasseries Siac-Isenbeck en 2008 –, Guinness Cameroon, filiale du groupe Diageo, et l'Union Camerounaise des Brasseries (UCB), du milliardaire camerounais Kadji de Fosso. Dotée d'un capital social de 100 millions de francs CFA, la Brasaf, dont aucune information n'a filtré, ni sur son lieu d'implantation, ni sur la date de lancement effectif de ses activités, est chapeautée par un conseil d'administration présidé par Samuel Foyou lui-même (comme c'est le cas avec Fico Industry), présenté dans certains milieux des affaires comme la nouvelle égérie du business et de l'entrepreneuriat au Cameroun.

Samuel Foyou est présenté dans certains milieux des affaires comme la nouvelle égérie du business et de l'entrepreneuriat au Cameroun.

BON PAYEUR

Déjà actionnaire majoritaire de la Société Camerounaise de Fermentation (Fermencam), une distillerie rachetée en 2006 au milliardaire Victor Fotso, et qui revendiquait un chiffre d'affaires de 12 milliards de francs CFA en 2013, Samuel Foyou a récemment annoncé qu'il avait sollicité auprès de l'Etat camerounais une superficie de 2000 hectares pour planter des arbres fruitiers afin de produire du jus naturel destiné à l'exportation. Samuel Foyou, qui a fait fortune au travers d'activités commerciales au Congo et en Angola, est aussi propriétaire d'Unalor, une entreprise de production d'allumettes également rachetée au groupe Fotso en 2009, de Plasticam, de Sotrasel (production du sel de cuisine), de la Biscuiterie Samuel Foyou (BSF), et de l'imprimerie Moore Paragon. Cet opérateur économique camerounais âgé de 56 ans construit actuellement dans le centre-ville de Douala le tout premier hôtel 5 étoiles de la chaîne Chrystal Palace, nouvellement créée par ses soins, et qui est déjà opérationnelle en Afrique du Sud.

Samuel Foyou construit actuellement dans le centre-ville de Douala le tout premier hôtel 5 étoiles de la chaîne Chrystal Palace, nouvellement créée par ses soins, et qui est déjà opérationnelle en Afrique du Sud.

Il est présenté par l'hebdomadaire *Jeune Afrique* comme un opérateur économique ayant la propension à toujours payer rubis sur ongles, même en milliards de francs CFA. Ses comptes bancaires au Cameroun, selon le journal, étant approvisionnés d'environ 30 milliards de francs CFA de nos jours.

Brice R. Mbodiam

Participez à l'édification du Cameroun de demain

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres, Bruxelles, Genève et Frankfurt
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID